



ACTUALITÉ

Attaque informatique, tout ce qu'il faut savoir

La Ville de Drancy est actuellement confrontée à une attaque informatique qui perturbe le fonctionnement de certains de ses services. Ce communiqué vous donnera toutes les informations nécessaires.

Publié le 22 juillet 2026

Communiqué

Chers Drancéens, chères Drancéennes,

Depuis le 3 juillet, notre service informatique a constaté que nos systèmes avaient été victimes d'une attaque, via un "ransomware". En l'occurrence un logiciel virus qui vise à réclamer à la ville une rançon en échange d'un rétablissement de notre système.

Pour éviter des dégâts plus importants que ceux déjà subis, nos informaticiens ont dû débrancher tous nos systèmes afin d'éviter la propagation du virus.

Une plainte a été immédiatement déposée auprès du parquet spécialisé en la matière. Nous travaillons d'arrache-pied en collaboration avec l'ANSSI (l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) à la fois pour collaborer à l'enquête mais aussi pour reconstruire notre système à partir de nos sauvegardes saines. Cette collaboration nous a permis d'apprendre que l'attaque en question a été bien plus large que la seule ville de Drancy.

Des fuites de données personnelles sont probables et nous n'en connaissons pas encore l'étendue. Par souci de bonne "hygiène numérique", je ne saurais que vous recommander de changer régulièrement vos mots de passe et d'être très vigilants aux tentatives d'hameçonnage que vous pourriez recevoir.

Ce gros travail de reconstruction du réseau doit être méticuleux et progressif afin de ne pas commettre une erreur qui compromettrait à nouveau la sécurité du système. Il prendra plusieurs semaines.

En attendant, les services publics rendus aux Drancéens s'en trouvent nécessairement compliqués, ralentis, dégradés. De même, notre système téléphonique étant impacté, les services municipaux sont plus difficiles à joindre, sauf par e-mail.

Je remercie nos agents communaux qui font tout ce qui leur est possible pour enregistrer vos demandes différemment et essayer de les traiter sans informatique (dans certains cas c'est impossible). Je remercie également les Drancéens de leur compréhension vis-à-vis de nos agents face à cette situation exceptionnelle.

Les services connaîtront un retour progressif à la normale au cours des semaines à venir. Nous vous tiendrons bien sûr informés de ces évolutions.

Soyez assurés, chers Drancéens, chères Drancéennes, de l'assurance de toute notre mobilisation,

Jean-Christophe Lagarde

Maire de Drancy

Membre honoraire du Parlement

État des lieux des services accessibles et inaccessibles



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h